



Séance du 11 avril 2025 à 18h30

## Délibération du Conseil Municipal n°2025-06

**Nombre de conseillers : 14**

Présents : 12

Absents : 2

dont représentés : 0

**Suffrages exprimés :**

Pour : 12

Contre : 0

Abstentions : 0

**Date de la convocation :**

4 avril 2025

**Date de transmission**

**en Préfecture :**

15 avril 2025

**Date de publication :**

15 avril 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le onze avril à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-GERMAIN-LE-CHÂTELET étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Jean-Luc ANDERHUEBER.

**Etaient présents** : MM. Jean-Luc ANDERHUEBER – Philippe EGLOFF – Alain MARCHAL – Frédéric MONASSON - Frédéric PETIT – Eddy VANDECKERKHOVE - Mmes Laurence CHARLE – Frédérique CHOUFFOT-Sylvie FITSCH - Valérie ORIAM – Mélinda NOLE - Mme Nathalie PRIEUR

**Procurations** :

**Absents** : M.Rachid TCHINA et M.Arnault BEIX

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. Mme Valérie ORIAM ayant obtenu la majorité des suffrages, elle a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

### **Objet : ONF – Programme des travaux 2025**

L'ONF a transmis le programme de travaux 2025 et le devis s'y afférant, qui s'élève à 13 227.56 € HT.

Ayant entendu l'exposé du Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **ACCEPTTE** le devis de l'ONF dans le cadre du programme de travaux 2025
- **AUTORISE** le Maire à signer tout document s'y afférant
- **PREVOIT** d'inscrire les crédits nécessaires au budget primitif 2025

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits

Ont signé au registre tous les membres présents

Pour extrait conforme

Le Maire,

Jean-Luc ANDERHUEBER

